

Trajectoires d'insertion dans les métiers du cheval

Les quelques éléments présentés ci-après proviennent d'une enquête auprès de professionnels (ou apprentis-professionnels) dans les centres équestres (Le texte proposé pour ce n° d'Equ'Idée reprend des résultats obtenus lors de la recherche "trajectoires d'insertion(s) dans les métiers du cheval" financée par le COST (Haras Nationaux). Quelques uns ont été présentés le 26 novembre 2003 lors du Séminaire "égalité des chances" dans le cadre du programme européen Equal Centaurus. Il semble en effet que certains apports puissent s'avérer utiles aux actions portées par le programme communautaire Equal dont l'objectif est de lutter contre les discriminations et les inégalités face à l'emploi). Il s'agissait d'examiner dans quelle mesure des parcours d'amateur conduisent à des processus de socialisation professionnelle, et partant, quelles sont les modalités pratiques de ces processus. Il s'agissait aussi d'observer la solidité de ces conversions amateur-professionnel, spécifiques des mondes des loisirs et du divertissement. De telles interrogations sont légitimées par l'importance croissante de l'économie des loisirs et des emplois qui lui sont liés. Elles le sont également du point de vue des modalités alternatives d'insertion sociale des jeunes, dans le contexte contemporain de précarité de l'emploi. On doit en effet constater que la démographie étudiante accuse une baisse des entrées dans les formations traditionnelles socialement rentables (i.e. la physique ou les maths), et des flux d'entrée en hausse dans les formations liées aux loisirs et aux divertissements (les départements théâtre, cinéma, métiers de la culture ou du sport). Ces observations conduisent à faire un rapprochement entre les carrières d'amateurs et les phénomènes démographiques dans les pratiques de formation. C'est ainsi qu'est née une hypothèse centrale: dans le contexte socio-économique contemporain où les jeunes ont une vision de l'avenir inscrite dans la précarité même en cas de parcours scolaire honorable, les activités expérimentées dans leur temps de loisirs ont fourni aux plus engagés d'entre eux une des rares expériences gratifiantes et valeureuses de leur existence. Les jeunes d'aujourd'hui sont plus que ceux d'hier inscrits dans des pra-

tiques de loisirs structurées par des institutions (danse et musique dans des conservatoires, sport dans des clubs sportifs, etc.) et y réalisent des parcours qui les enrichissent et les forment. On peut alors se demander quels sont les effets de ces formations extra-scolaires sur les modalités d'insertion professionnelle des jeunes, qu'il s'agisse de convertir leur engagement amateur en vocation professionnelle, ou de valoriser cet engagement en terme des réseaux ou des savoirs mobilisables lors de l'accès au marché du travail. Il s'agit donc de poursuivre les travaux sur les pratiques de loisirs organisées (par des institutions), non plus en s'intéressant aux "carrières des amateurs", mais en examinant de quelles manières ces carrières d'amateur influencent les modalités d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Il faut préciser que les données permettant de mesurer les liens entre engagement de loisir et insertion professionnelle n'existent pas puisque les statistiques publiques des grands organismes sont sectorisées (enquêtes INSEE Loisirs, INSEE Emploi, ou INSEE FQP; enquêtes du Céreq sur les entrées dans la vie active). On doit donc utiliser des données partielles pour esquisser quelques pistes, et choisir un terrain d'analyse dans ce vaste champ des loisirs organisés. Ce sera celui des activités équestres.

L'analyse secondaire des enquêtes annuelles INSEE-Emploi de 1983 à 2000 montre que les effectifs d'actifs dans les emplois directement liés au sport (P4233 "moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels" selon la nomenclature des CS de l'INSEE) augmentent régulièrement depuis 20 ans (ils sont près de 70 000 en 2000), et cette profession connaît une forme de normalisation puisque la composition de sa population tend à se rapprocher de celle de la population des actifs. Cet accroissement est directement lié à baisse régulière du temps de travail (avant, pendant et après la vie active) conduisant à l'accroissement des activités non contraintes et des emplois nécessaires à leur encadrement (Même si l'on peut constater que les activités de loisirs (particulièrement

celles non inscrites dans le temps résiduel du quotidien, mais planifiées et organisées) dépendent surtout des ressources sociales, culturelles et financières des individus (cf. P. Coulangeon, P.-M. Menger, I. Roharik, "Les loisirs des actifs: un reflet de la stratification sociale", *Economie et Statistique*, n° 352-353, 2002, p 39-55). L'examen des transformations démographiques de la profession 4233 sur la période montre un vieillissement puisque la part des 15-24 ans passe de 23,5 % en 1983 à 12,6 % en 2000, suivant d'ailleurs la tendance globale de vieillissement de la population des actifs (où les 15-24 ans passent de 15,6 % à 8,4 %), même si les professionnels du sport ont un peu moins vieilli que les autres, notamment du fait de la présence parmi eux de sportifs professionnels pour lesquels les impératifs de performances introduisent des limites d'âges relativement précoces.

Le deuxième élément qui conduit à concevoir une normalisation des professions du sport est la part progressivement croissante des femmes dans la composition de cette population (de 18,8 % en 1983 à 35,1 % en 2000), alors que dans le même temps la part des femmes dans la population active n'a augmenté que de 3 % (de 43,4 % à 46,5 %). La composition de la population des enseignants dans les centres équestres est encore plus équilibrée entre les hommes (52,7 %) et les femmes (47,3 %). Mais sa structure selon l'âge montre de grandes disparités: il y a 62 % de femmes chez les moins de 30 ans mais elles ne représentent que 20 % des plus de 50 ans. Deux hypothèses doivent être retenues même si elles sont actuellement invérifiables en l'absence de données longitudinales: d'une part l'accès des femmes à la profession d'enseignant d'équitation est de toute évidence un phénomène récent car la féminisation massive des pratiquants amateurs dans ce domaine est elle-même relativement récente. D'autre part il est aussi probable que, pour les femmes des générations âgées moins systématiquement engagées dans la vie active, l'entrée dans la vie conjugale et la maternité se soient davantage opposées qu'aujourd'hui à ce qu'elles poursuivent ce type d'activité professionnelle.

Tableau 1 : Les organismes de la FFE en 2000 : leurs licences, leurs personnels, leurs équidés

Organismes	effectif	LICENCES				PERSONNELS					EQUIDES				
		Licences Poney	Licences Cheval	Licences Tourisme	Total Licences FFE	Enseignants dirigeants	Enseignants salariés	Animateurs	Autres salariés	Total personnels	Poneys de club	Poneys de propriétaire	Chevaux de club	Chevaux de propriétaire	Total équidés
Organismes sans aucun équidé	1089	8616	12480	7848	28944	101	63	31	105	300	0	0	0	0	0
Etablissements professionnels	135	3666	2578	358	6602	32	17	5	22	76	0	0	0	0	0
Associations	954	4950	9902	7490	22342	69	46	26	83	224	0	0	0	0	0
Etablissements sans équidé de club	438	1172	5142	1790	8104	165	42	25	152	384	0	1639	0	7154	8793
Etablissements professionnels sans équidé de club	159	552	2147	180	2879	94	23	10	97	224	0	452	0	2747	3199
Associations sans équidé de club	279	620	2995	1610	5225	71	19	15	55	160	0	1187	0	4407	5594
Etablissements de 1 à 5 équidés	120	590	1544	582	2716	64	40	24	56	184	157	202	283	1077	1719
Etablissements professionnels de 1 à 5 équidés	66	193	887	170	1250	47	21	11	33	112	78	83	170	669	1000
Associations de 1 à 5 équidés	54	397	657	412	1466	17	19	13	23	72	79	119	113	408	719
Etablissements ouverts au public (au moins 6 équidés de club)	3662	144840	137382	27199	309421	2664	2378	1007	2955	9004	45078	6505	38500	22879	112962
Etablissements professionnels ouverts au public	2605	98519	83765	19777	202061	2154	1237	566	1596	5553	32452	4818	25906	16095	79271
Associations ouvertes au public	1057	46321	53617	7422	107360	510	1141	441	1359	3451	12626	1687	12594	6784	33691
Total	5309	155218	156548	37419	349185	2994	2523	1087	3268	9872	45235	8346	38783	3110	123474

Source : Analyse secondaire du fichier administratif des clubs FFE, 2000

Comment ces populations de travailleurs se renouvellent-elles? Cette question est régulièrement soulevée – sans assise théorique ou empirique – à propos de l'abandon prétendument élevé dans les métiers des centres équestres. Après avoir travaillé sur cette question à propos des cavaliers amateurs dans ma thèse, j'ai essayé de trouver des données équivalentes (longitudinales) pour produire des indicateurs fiables sur les flux entrants et sortants de la population des enseignants d'équitation en activité. Si les rumeurs les plus alarmantes circulent, elles ne semblent basées sur aucune approche socio-démographique rigoureuse, faute de données exploitables. Ainsi à défaut de pouvoir effectuer une analyse secondaire de données administratives comme celles de la MSA, nous en sommes réduits à faire des estimations grossières ne tenant ni du dénombrement, ni de l'analyse démographique. Si l'on s'en tient à la seule population des enseignants, il y aurait environ 700 diplômés BE1 par an depuis une dizaine d'années, après avoir été environ 400 il y a 20 ans. Quelques données administratives peuvent être recoupées et indiquent qu'il y aurait, au sein du mouvement équestre fédéré autour de la FFE, de 6 à 7000 enseignants et animateurs en activité, dont l'immense majorité travaillait en 2000 dans les quelques 3700 établissements ouverts au public et ayant plus de 6 équidés de club (La FFE a aujourd'hui environ 5600 adhérents et elle en avait 5309 en 2000. Parmi ceux-ci, 3662 dis-

posaient d'au moins 6 équidés à disposition du public. Cf. Chevalier V., 2003, Trajectoires d'insertion(s) dans les métiers du cheval, Rapport de recherche final, COST-Haras Nationaux – Lamas-IRESCO, 28 p.). Si l'on estime que la création d'établissements génère la moitié de la croissance globale de licences, un accroissement de 3,5 % par an (cf. fichier FFE – SEII 2004 : 447 139 licences en 2002 et 462 955 en 2003 résultant du solde des entrées en 2003 (127 937 primo-licences + 86 953 retours et changements de club) et des sorties (199 074 licences abandonnées entre 2002 et 2003) conduit à un solde annuel d'environ 15 000 licences absorbées pour moitié par les anciens établissements et pour moitié par les nouveaux (soit 7 000 licences, à 85 licences par club en moyenne – sans doute moins au moment de la création – cela fait 80 établissements nouveaux accueillant une centaine d'enseignants). Bref, ceci permet d'estimer à 10 % la part de nouveaux diplômés par an (700 comparés aux 7 000 en activité) et à environ 100 ceux qui se déplacent sur le marché de l'emploi en créant des établissements. Il y a donc un surplus d'environ 600 diplômés chaque année. Parmi eux certains n'entreront jamais dans le marché du travail, d'autres y entreront très provisoirement, et d'autres remplaceront de plus anciens plus administratifs. Les proportions des uns et des autres, comme la durée moyenne d'exercice sont à l'heure actuelle inconnues faute de données démographiques

fiables sur cette question.

Si l'on compare la structure selon l'âge de la population des enseignants en activité (ce qui est possible à partir du fichier FFE) avec les données de l'INSEE, on constate que la population des enseignants d'équitation compterait davantage de moins de 40 ans (12 % de plus) et moins de plus de 50 ans (6 % de moins). Ce qui fait une population active globalement plus jeune que la population active totale. Mais ici il n'est pas hasardeux d'invoquer un effet de génération puisque la massification de ces métiers est relativement récente. En tout cas, cette structure de population admet d'éventuels abandons mais, semble-t-il, à tous les âges et non circonscrits chez les plus jeunes. Pour mieux appréhender les réalités et contraintes de ces métiers, il faut se donner les moyens de mesurer les mobilités.

L'analyse secondaire de l'enquête du Commissariat Général du Plan sur les emplois-jeunes du secteur de la jeunesse et des sports a montré, comme on pouvait s'en douter étant donnée la nature des emplois jeunes de ce secteur, qu'une expérience préalable (bénévole ou pratiquant) dans le domaine constitue un véritable sésame pour l'accès à ce type d'emploi. L'engagement amateur est particulièrement efficace pour entrer sur ce marché du travail et symétriquement, l'accès à l'emploi consacre en quelque sorte une reconnaissance sociale de l'implication de l'amateur (Chevalier V., op. cit., Céreq 2003). Les 3/4 des jeunes employés dans le dispositif et ayant eu

Tableau 2 : Structure par âge de la population des enseignants d'équitation et de la population active en 2000

Âges	Enseignants équitation (n= 6039)	Population active (n=25,5 millions)
20-24	3,39%	8,40%
30-39	59,03%	42,20%
40-49	22,29%	28,00%
50-59	9,31%	19,40%
60 et plus	5,98%	2,00%
Total	100%	100%

Sources : Analyse secondaire du fichier F.F.E. 2000 et de l'enquête INSEE- emploi 2000

l'intention préalable de travailler dans le domaine JS n'avaient pas pour autant l'intention de monter leur propre structure (En effet, si la plupart des disciplines sportives exigent un équipement spécifique (terrain, court, dojo, vestiaire, piste, agrès, bassin, etc.), cela ne signifie pas que le club organisateur en soit le propriétaire (ou locataire) ni même qu'il en soit le seul utilisateur. Il n'est pas rare que plusieurs clubs se partagent les mêmes locaux, et que chacun ne soit locataire que d'un créneau horaire). Tout se passe comme si les jeunes, à la faveur d'expériences gratifiantes, envisageaient de travailler dans ce domaine sans pour autant projeter leur engagement sur le long terme. Ceci par réalisme (On retrouve ici la posture analysée à propos des comédiens par Paradeise C., Charby J., Vourc'h F., *Les comédiens. Profession et marché du travail*, Paris, PUF, 1998), et par une connaissance préalable du milieu sportif local, mais aussi parce qu'étant dans une période moratoire, ils n'envisagent pas vraiment de s'installer durablement dans ces emplois. Ceci permet ainsi de concevoir que ces emplois constitueraient plutôt à leurs yeux des dispositifs transitoires, des sortes de sas leur permettant un accès "en douceur" dans le monde du travail, au sens où les métiers du sport et de l'animation permettent de disjoindre les trois dimensions du rapport au travail repérées par C. Nicole Drancourt et L. Roulleau Berger. Ainsi les dimensions sociales (sociabilités de travail, possibilités de coopération, d'innovation et formes de reconnaissance sociale) et symboliques (ensemble de significations positives ou négatives attribuées au travail) priment sur la dimension instrumentale du travail comme source de revenu et de richesses extérieures et quantifiables, et c'est en cela que ces métiers peuvent être conçus comme des

étapes dans les processus de socialisation adulte et professionnelle. Mais les expériences "secondaires" des carrières d'amateurs jouent également un rôle pour les jeunes qui ne se sont pas engagés dans les métiers du loisir : un pratiquant sur six déclare que son activité de loisir a pesé sur ses choix en matière de formation, de métier ou de lieu de résidence, tandis qu'un sur trois indique utiliser professionnellement les habiletés ou relations acquises au cours de cette expérience (cf. in Chevalier V et Dussart B, 2002 : l'analyse secondaire de l'enquête de l'Observatoire Régional des Formations Supérieures (O.R.E.F. de Basse Normandie) réalisée en 2000).

On perçoit ainsi de manière assez nette que des processus alternatifs de socialisation professionnelle et adulte se déroulent dans et par l'engagement de certains jeunes amateurs dans leurs pratiques de loisirs. Ces processus de conversion produisent des modalités singulières de construction des carrières professionnelles. En effet, contrairement aux professions ordinaires (quelque en soit le prestige ou la qualification), ces métiers sont envisagés à partir d'une expérience préalable d'amateur que les conditions concrètes d'exercice vont amener à redéfinir, repositionner, etc. Les apprentis professionnels sont ainsi confrontés à une ambivalence de leur statut puisque leur conversion professionnelle est aussi un parachèvement de leur carrière d'amateur et, dans certains cas, de leur engagement bénévole. Ainsi la socialisation professionnelle dans les mondes liés aux loisirs ouvre à une concurrence entre les statuts (amateur, professionnel, bénévole), à des passages d'un statut à l'autre, mais aussi à endosser des statuts doubles (cavalier amateur et enseignant rémunéré; enseignant rémunéré et élu régional de la fédération), voire triples.

Face à l'ensemble de ces constats, c'est la question de la maturation d'une profession qui est posée, et pour ma part je pense, même si cela peut parfois déranger, que l'éventuelle faible pérennisation (qui reste à démontrer) dans ces métiers ne constitue pas forcément un solde social négatif. L'essentiel est de ménager des possibilités de reconversion, et donc de ne pas concevoir des formations hyper spécialisées et technicistes mais des formations qui ménagent l'avenir tant en terme d'évolution de carrière que de changement de profession. En effet, à la faveur de la conversion d'une passion en vocation, les jeunes auront eu l'occasion de confirmer la partie valeureuse d'une identité sociale en construction de soi et ce n'est déjà pas si mal. Mais ils auront également acquis des outils, des réseaux, des savoirs convertibles, à condition de n'être pas enfermés. Comme des sociologues du travail l'ont montré il y a près de 20 ans, il est très illusoire de programmer étroitement des formations en fonction de bassins d'emplois ultra-spécifiques, tant il est vrai que la relation formation-emploi demeure introuvable.

V. CHEVALIER

BIBLIOGRAPHIE

Conseil National de l'Évaluation - Commissariat Général du Plan, *Le programme "nouveaux-services emplois jeunes" dans le champ jeunesse et sport, Rapport de l'instance d'évaluation présidée par Anicet Le Pors, La documentation française, 2001*

Chevalier V., "Pratiques culturelles et carrières d'amateurs: le cas des parcours des cavaliers dans les clubs d'équitation", *Sociétés contemporaines*, 1998, n° 29, p 27-39

Chevalier V. et Dussart B., "De l'amateur au professionnel: le cas des pratiquants de l'équitation", *L'Année Sociologique*, 2002, 52, p 451-468
Chevalier V., "La conversion professionnelle des jeunes amateurs", in Degenne, A., Giret J-F., Grelet Y., Werquin P. (éd), *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, Documents du Céreq n° 171, mai 2003, p 261-270*

Malherbe P., Slimani H., *La relation formation-métier dans le secteur de l'encadrement des activités équestres. Conditions d'apprentissage et insertion professionnelle des stagiaires BEES1 dans les Pays de la Loire, CARIF-OREF Pays de la Loire, novembre 2002*

Nicole-Drancourt C., Roulleau-Berger L., *Les jeunes et le travail 1950-2000, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 2001*

Tanguy L. (dir), 1986, *L'introuvable relation formation-emploi. Un état de la recherche en France*, Paris, La documentation française

Tourre-Malen C., "Le Mal-être actuel des enseignants d'équitation", *L'Équitation*, n° 18, 2000, p 30:
"L'espérance de vie professionnelle d'un moniteur est de 5 ans. La profession présente un taux d'abandon massif: 50 % tous les 5 ans en effectif cumulé."